



Obscurité dans communs

Par Balance

Bonjour

Nous sommes résidents copropriétaires .

Mon épouse est handicapée , en fauteuil roulant .

Ce que je leur ai dit .

Mais .

Depuis 1 mois et 3 relances au Syndic , et Conseil Syndical .

Je demande le réglage du détecteur de présence .

Étant dans une obscurité totale pour nous rendre et ouvrir la porte de notre appartement .

Aucune réponse !

Que pouvons nous faire pour qu'ils réagissent ?

Merci pour vos avis .

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous dites avoir relancé le syndic :

- par téléphone ?

- par mail ?

- par courrier RAR ?

Etes-vous seul concerné ou d'autres copropriétaires aussi ?

Un détecteur de présence défectueux n'est peut être pas le seul problème....

En attendant, il existe des lampes portatives très efficaces...